



ROBITAILLERIES

Volume 5 Numéro 2

Printemps 1993

1,50 \$



Compte tenu de la piètre qualité de l'image du bulletin original de 1993, nous avons opté ici pour une nouvelle photo de l'église prise en 2017.

L'église Notre-Dame-de-l'Annonciation, à L'Ancienne-Lorette, près de Québec. C'est la quatrième église érigée sur le site choisi par le père Chaumonot en 1673 pour établir sa mission. C'est dans cette église que sera célébrée la messe qui lancera les festivités entourant le Grand rassemblement des familles Robitaille, les 21 et 22 août prochains.

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT	2
COURRIER	3
ON FÊTE LADY ALYS ROBI	4
PORTRAIT D'UN ARTISTE: GUY ROBITAILLE	5
DEUX NOUVEAUX RÈGLEMENTS	6
PETITE HISTOIRE DANS PORTNEUF	6

MOT DU PRÉSIDENT

Nous entrons dans une période estivale qui sera bien active. Elle débutera le 5 juin au domaine de Maizerets par l'**assemblée générale** annuelle où nous modifierons nos règlements pour permettre la formation de sections régionales. Il y aura le pique-nique, la visite guidée du parc ou, si le temps est maussade, une courte conférence.

En août, ce sera la **Grande fête** pour l'inauguration du parc Robitaille, terre ancestrale. Ce sera ainsi le rappel du passé, la vie de nos premiers ancêtres établis sur cette terre de Gaudarville en 1670. Il y aura la messe, dans l'église fondée par le père Chaumonot en 1673 et qui a été au centre de la vie de la famille depuis une dizaine de générations. Puis suivra le souper avec animation. Le lendemain, dimanche, le brunch genre *cabane à sucre*. Alors faites vos réservations le plus tôt possible car le nombre de places est limité.

Nous aurons à cette occasion en particulier la visite de cousins-cousines de France et un groupe du Manitoba; nous nous proposons de bien les accueillir.

Tous les membres de notre grande famille qui ne pourront participer au souper du 21 ou au brunch du 22 pourront quand même assister à la messe et à l'inauguration du monument dans le Parc Robitaille. Nous serons heureux de fraterniser tous ensemble à ces occasions.

René Robitaille, ing., de Québec, président

Samedi, le 5 juin 1993 PIQUE-NIQUE FAMILIAL et Assemblée générale des membres

Au Domaine de Maizerets, 2000 boul. Montmorency, St-Pascal de Québec. (comme l'an dernier)

Programme

13h00 Pique-nique dans les jardins du Domaine. Chacun apporte son lunch. Nous mangerons ensemble.

14h30 Grande salle du Château: assemblée annuelle des membres et affaires de l'Association

15h15 Visite guidée des jardins exotiques du Domaine

Et on termine en fraternisant par des anecdotes sur le passé de la famille et peut-être une courte conférence sur un sujet familial.

■ Décès

Nous apprenons le décès de **Serge Beaulé**, de L'Ancienne-Lorette, époux de notre membre **Catherine Robitaille**, et beau-frère de **Claire Gingras Robitaille**, autre membre de l'Association. De même, on nous a fait part du décès récent d'**Andréa Robitaille**, épouse de **Philippe Robitaille**. Elle était la sœur de **David et Auxilia Robitaille** de Cap-Rouge, membres de notre Association.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

■ Naissance

Le 13 mai dernier est née **Maude**, fille de **Hélène Maheux** et **Denis Robitaille**, de Québec. Félicitations aux parents.

Elle est la petite-fille de **Pierre Robitaille**, propriétaire de la Boutique Pierre Robitaille de Place Ste-Foy. Ce dernier a gagné l'an dernier le prix du *Meilleur détaillant de l'année* décerné par l'Association canadienne de cadeaux et services de table.

■ Nomination d'un de nos membres

Me **Claude Robitaille, LL. L.**, notaire et président de la société *Côté Taschereau Sansom Demers, notaires et conseillers juridiques* a été nommé au Conseil d'administration de *Canassurance, compagnie d'assurances vie inc.*

L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.
C.P. 6700
Sillery (Québec)
G1T 2W2

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

René Robitaille (de Québec), président	(418) 525-5627
Jean Robitaille, vice-président	(418) 687-2364
René Robitaille (de L'Ancienne-Lorette) secrétaire	(418) 871-2916
Gaston Robitaille, trésorier	(418) 527-9030
Sylvie Robitaille, archiviste	(418) 832-9305
Marcel Robitaille, comité de Montréal	(514) 682-2441
Membres du conseil: Colette, Gilles, Yves	

Les ROBITAILLERIES Volume 5 Numéro 2

ÉQUIPE DE RÉDACTION ET DE
PRODUCTION DU BULLETIN:

Les trois René, Jean, Lorraine et Yves.

**Dans ces pages, le genre masculin est
utilisé sans discrimination, mais seulement
dans le but d'alléger le texte.**

Prix du numéro: 1,50 \$ l'unité, frais de poste compris.

**Dépôt légal: 2ième trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec**

2017-09-18

COURRIER

■ Une maison ancestrale Robitaille dans Portneuf

Cher(es) cousins(es):

Yes, la Maison Ancestrale Robitaille exists today, in the parish of St. Raymond, Portneuf county, (dans la seigneurie de Bourg Louis). Today the address is 2654 Grand Rang, St. Raymond, G0A 4G0. According to the Notarial documents we have in our possession, this house was built between 1846 and 1848. On the 5th of June 1848, Antoine Duchesnay sold two lots, "No. 1 trois arpens de front, sur vingt un arpens de profondeur", and "No 2.....trois arpens de front, sur huit arpens et demi environ de profondeur"....."ensemble la maison, granges et étables desus construites" to **Louis Robitaille**, my great



La maison ancestrale des Robitaille dans Portneuf, vers 1916

grandfather. The purchase price was "la somme de soixante et cinq livres". The pictures of this house are dating circa 1916, 1928, 1938, and September 1991. Notice the similarities, such has the attic window, chimneys, the foundation. Although this house has undergone cosmetic renovations over the years, it is still the same basic structure. My mother, **Agnes Robitaille**, was born in this house on November 29, 1892. Today, my aunt, **Lucie Richard-Robitaille** lives in this house, she is the widow of my uncle, Alexandre Robitaille (my mother's brother). As a child, from about 2 to 12 years of age, I spent the summer months there. I have very fond memories of my grandfather, **Alexandre**, and my aunts and uncles. This is where I learnt to milk cows, by hand! and to turn the sepa-



La maison, en 1928



En 1938, une nouvelle galerie...

rator manually, so as to separate the cream from the milk, I remember that this was hard work; I think they were taking advantage of Child Labor!!! There was no electricity nor gasoline tractors there at that time, only muscle power, animal and human! Another job I had was to feed the chickens every day at 5 o'clock, in my bare feet; Oh yes, I stepped in it and it oozed between my toes. I had to wash my feet in the cooold water from the well before



La maison telle qu'elle apparaît de nos jours.

they let me into the house for supper. I well remember. What happy memories. I very much enjoyed the Brunch at St. Raymond on 19 October last. With me were my two aunts and four cousins of St. Raymond, we had a very nice reunion together.

Salut! Regards!

*Cousin Anglo
J. Ross Preville
fils de Agnes Robitaille*

■ Des nouvelles du Manitoba

Nous nous sommes réunis le 21 mars chez Robert pour projeter le voyage à Québec pour le grand rassemblement. Dix-huit membres de la famille Robitaille étaient présents. Sur les neux enfants du grand-père, sept étaient représentés. Nous allons essayer de trouver un groupe de 30 personnes qui aimeront y aller. Nous savons déjà qu'une vingtaine de personnes semblent intéressées.

La première décision que nous devons prendre était lequel des tours était préférable. Puisqu'il y a des cousins qui n'aiment pas aller en avion, nous avons choisi un des tours offerts par *Groupe Voyage Québec* celui en autocar qui partirait de Winnipeg à Kingston – puis de là à Québec, avec beaucoup de visites en chemin, et de même pour le retour. (...) nous avons beaucoup aimé le tour organisé en France. Tout avait été parfait, aucun souci. Nous partirons le 14 août. Le jour 8, 21 août, c'est la journée du Grand rassemblement des Robitaille, et journée champêtre à l'Île d'Orléans le 22. Ce sera une bien belle fête.

Je dois (...) dire que Robert s'était bien préparé pour la réunion. Il étala le livre sur la famille de Pierre Robitaille (de Lorraine Samson-Robitaille), les 13 bulletins *Les Robitaileries* déjà parus et des feuilles pour ceux qui voulaient adhérer à l'Association, les arbres généalogiques des neuf familles du grand-père... sans oublier les armoiries des Robitaille. Les cousins en étaient émerveillés.

Nous avons beaucoup de propagande à faire dans nos familles. J'espère que notre projet se réalisera. Si celui en autocar ne réussit pas, il y en a tout de même plusieurs qui y iront d'une manière ou d'une autre.

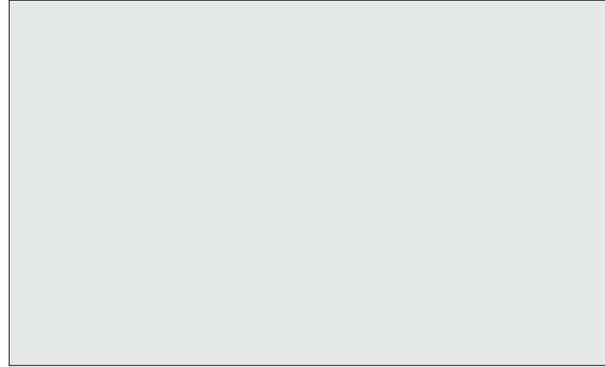
Nous sommes heureux de voir qu'il y a plusieurs cousins de France qui projettent de se rendre au Rassemblement. Sur votre dernier bulletin, nous avons reconnu quelques membres dans le groupe de France. Deux d'entre eux étaient assis à notre table. Ce bulletin est très intéressant. Nos félicitations.

Robert, Céline et Albert vous envoient leurs salutations. Au plaisir de se voir en été.

Édith Deleurme, Notre-Dame de Lourdes, Man.

■ NOTRE CENTENAIRE MARIA DÉCÉDÉE

Dans la boîte de correspondance de **sœur Maria Robitaille**, j'ai trouvé le Bulletin de l'Association de Familles Robitaille, Volume 5, numéro 1, Hiver 1993. Avait-elle eu le temps de le parcourir? Je n'avais pas eu connaissance de cet envoi. Sœur Maria Robitaille est décédée le 23 mars 1993 et ses funérailles eurent lieu le 26 au Pavillon Saint-Joseph, infirmerie-hôpital de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix. Les fêtes de son centenaire, l'été dernier, avaient été grandioses; ses funérailles furent aussi très imposantes, vu la nombreuse assistance de parents, d'amis, d'anciennes élèves des institutions où elle avait enseigné et des représentantes des Amicales qu'elle avait dirigées si longtemps. Des témoignages de reconnaissance ont prouvé la fidélité de tous ces groupes. Qu'il suffise de souligner la participation de M^{me} Olivette Thibault, aux funérailles, comme lectrice de la lecture à la messe. (Ancienne élève de l'Académie Saint-Ignace, Montréal, 1927-9). Parmi les parents, il y avait plusieurs membres de la famille Robitaille



Sœur Maria Robitaille c.s.c. est née à Saint-Laurent le 16 juillet 1892 de Stanislas Robitaille et Maria Dagenais.

dont une cousine germaine de 85 ans, des cousins issus des familles de ses oncles et tantes, des petits-enfants et même des arrière-cousins... C'est dire l'affection que tous portaient à la vénérable centenaire demeurée si proche de sa famille. Vous préparez de belles réunions pour l'été prochain. Je souhaite que ce soit un succès et que vous y trouviez beaucoup de bonheur.

Simone Charette, c.s.c., bibliothécaire

ON FÊTE LADY ALYS ROBI

Une grande fête a été organisée au Vieux Munich de Montréal pour souligner les 65 ans de carrière de **Lady Alys Robi**. La chanteuse de 70 ans a été honorée par un grand nombre d'artistes, tels que Alain Morisold, Rose Ouellette, Édith Butler, Claude Valade, Denise Filiatreault, Monique St-Onge, Evan Joanness, Muriel Millard, Doris Lussier, Michel Stax, Diane Juster. Elle a aussi chanté lors du gala d'ouverture du Capitole de Québec. Cette chanteuse, qui parle l'espagnol, le portugais, l'italien, l'allemand, l'anglais et le français, est la septième d'une famille de huit enfants. Son père, **Napoléon Robitaille**, était pompier à Québec le jour et lutteur le soir. Elle a écrit sa vie mouvementée dans le livre *Un long cri dans la nuit* et il est question d'en faire une télésérie avec Marina Orsini dans le rôle principal.

Il nous a été impossible de retrouver copie de cette photo en 2017.

PORTRAIT D'UN ARTISTE: GUY ROBITAILLE

Par René Robitaille, de Cap-Rouge

Artiste peintre habitant Sainte-Sabine de Bellechasse, Guy Robitaille a proposé ses acryliques et collages à la galerie *Dix-sept jours*, sur la rue Saint-Jean à Québec, du 9 au 25 avril dernier. C'est à cet endroit que nous l'avons rencontré et qu'il a bien voulu répondre à nos questions.

—*Guy Robitaille, quel type d'artiste êtes-vous?*

Je me considère comme un artiste visuel, mais aussi multidisciplinaire. J'ai touché à toutes les formes d'art. J'ai écrit et joué des pièces de théâtre, j'ai organisé des spectacles musicaux et des soirées de poésie, j'ai été décorateur et musicien. Je me suis aussi intéressé à la gravure (eaux fortes et sérigraphie). C'est la folie des arts sous toutes ses formes. Pendant plusieurs années, j'ai fait de l'animation culturelle dans Bellechasse, mais de plus en plus je reviens vers mon métier de peintre de façon plus intensive, même si la peinture n'a jamais cessé d'être pour moi une activité très importante.

—*Cette exposition de vos oeuvres très colorées est-elle une représentation de ce que vous voulez expérimenter le plus?*

Actuellement je mène de front la peinture acrylique sur toile et le collage. C'est une approche particulière et qui ne suit pas nécessairement une tendance du marché. J'ai toujours aimé rechercher de nouvelles façons d'expression artistique. Par exemple, en composant des oeuvres sur des pièces superposées de différentes grandeurs, je crée une troisième dimension; on dirait que l'oeuvre se détache du mur. La peinture pour moi n'est pas une photographie d'un paysage, mais une représentation de ce que je ressens intérieurement devant un objet, une situation, une idée.

—*Dans l'annonce de votre exposition, il est question d'un vernissage continu et de la possibilité d'une oeuvre collective. Voulez-vous nous expliquer en quoi consistent ces activités?*

Autrefois l'artiste invitait ses amis proches à assister à la pose finale d'une couche de protection sur ses oeuvres. Aujourd'hui on invite plutôt un public choisi à un cocktail d'ouverture qu'on appelle vernissage. Moi je favorise plutôt un "vernissage continu", en ce sens que le public est invité à prendre un rafraîchissement en échangeant avec l'artiste présent tout au long de l'exposition. Quant à l'oeuvre col-

lective, elle consiste à faire participer ceux et celles qui le désirent à un collage grand format où chacun et chacune peut exprimer sa créativité. Il est surprenant de voir ce que cela donne.

—*Quel lien existe-t-il entre la pensée du créateur et celle de la personne qui regarde une oeuvre?*

Les émotions peuvent être évidemment très différentes, car celui qui regarde une peinture n'est pas dans le même état d'âme que celui qui applique les couleurs. C'est ainsi que lorsqu'on achète une oeuvre, il faut vraiment l'aimer et non l'acheter pour faire plaisir à l'artiste. On doit être convaincu qu'il y a une certaine affinité entre soi-même et cette oeuvre.

—*Qu'est-ce qui vous a amené à la vie artistique?*

Ma vie, c'est les arts. Tout le temps. Très jeune je dessinais déjà tout ce que je voyais. Entre 12 et 15 ans, j'ai suivi des cours d'art durant mes loisirs, ce qui ne m'empêchait pas de jouer au hockey et de pratiquer d'autres sports.

—*Parlez-nous de vos études académiques.*

Étant né sur la rue Richelieu à Québec, j'ai fréquenté les écoles primaires et secondaires du milieu, pour terminer à l'école Montcalm. Par la suite, j'ai fait mon cours à l'école des Beaux Arts à Québec ainsi qu'à l'école des Arts Graphiques de Montréal. J'ai obtenu aussi un baccalauréat en pédagogie à l'UQAM. Ce bagage académique m'a permis d'enseigner les arts plastiques à Montréal entre 1967 et 1974. J'ai senti à un moment qu'il fallait faire le vide et me ressourcer. J'ai décidé de prendre un an de congé et de voyager. Je suis parti neuf mois en Europe et au Moyen-Orient. J'en ai profité pour visiter des musées et voir ce qui se faisait dans le développement des arts dans ces pays.

—*Est-ce que votre famille était d'accord avec votre carrière d'artiste?*

Je n'ai eu aucune restriction de la part de mes parents. Nous étions une famille relativement libre pour l'époque. Mes parents étaient sérieux, mais ils me faisaient beaucoup confiance et me laissaient une grande liberté d'action. L'esprit familial m'a aidé dans mon développement. D'ailleurs des sœurs de ma mère et de mon père faisaient



déjà de la peinture à ce moment, la musique était aussi présente dans notre environnement.

—*On m'a dit justement que vous aviez touché vous-même à la musique.*

C'est juste, j'ai toujours aimé la musique; j'ai déjà joué divers instruments de percussion dans un groupe et encore aujourd'hui mais qu'à l'occasion. Ce goût musical est sûrement héréditaire, car chez nous tout le monde jouait de la musique. Mon père a été violoncelliste à l'Orchestre symphonique de Québec et ma mère jouait du piano. La plupart de mes sœurs et frères ont fait de la musique et ma sœur Marie-Berthe a même obtenu un baccalauréat en piano à l'Université Laval.

—*Vous faites partie d'une famille assez nombreuse à ce que l'on peut voir.*

Mon père, J.-Émile Robitaille, et ma mère, Rachel Godin, ont élevé sept enfants: Marie-Berthe, Gaston, Maurice (décédé), Émilienne, Marthe, Gilles (décédé), et moi Guy. J'étais le benjamin, et à ma naissance le 23 octobre 1942, on m'a donné les prénoms de Joseph, Bazin, Gaston et Guy. La journée de ma naissance était jour d'élection à la ville de Québec et mon père s'était présenté comme échevin. Il a gagné ses élections et moi en cadeau. Ce fut donc une grosse journée pour lui. Mon père était très occupé. Après avoir oeuvré, dans sa jeunesse, au magasin familial, il devint industriel (particulièrement en mécanique industrielle).

—*Et si l'on remonte dans la généalogie.*

Mon grand-père paternel s'appelait Joseph Robitaille, fondateur du célèbre commerce Jos Robitaille Fourrures, maison encore gérée par ses descendants. Il était marié à Zélia Bazin. Ils eurent dix enfants: Eudore, Fabiola, David, Émile, Antonio, Henri, Germaine, Régina, Alfred et Philippe.

—*Merci, Guy Robitaille. Une dernière chose, où peut-on vous rencontrer?*

À ma résidence-atelier-galerie d'art du 49 Rang Petit-Nord, Sainte-Sabine de Bellechasse, G0R 4H0, Tél:(418) 383-3276.

DEUX NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Lors de la prochaine assemblée générale, le Conseil d'administration présentera pour acceptation deux règlements. Le premier statuera les règles régissant la fondation d'une section régionale. Actuellement la région de Montréal est prête à entreprendre cette première étape de régionalisation de notre Association. Ce règlement pourra servir par la suite à d'autres groupes désirant aussi fonder des sections dans leurs régions respectives. Le deuxième règlement consistera à statuer la fonction des ex-présidents. Au début d'une tradition, il est bon de penser dès maintenant à cette situation. Voici les textes de ces deux règlements:

■ RÈGLEMENT NO 2

RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉGIONALISATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.

STATUTS

BUTS ET OBJECTIFS

Pour garder bien vivante et active une association de famille, il est important de se rapprocher le plus possible de ses membres par des communications fréquentes et par des activités préparées régulièrement pour eux. Un moyen efficace pour atteindre cet objectif est la régionalisation de notre organisme.

RÈGLEMENTS

Art. 1- FONDATION. Le conseil d'administration, avant de faire suite à une demande d'une section régionale, étudiera au sus et avec l'aide des requérants la densité du patronyme dans cette région, en déterminera les limites territoriales, et for-

PETITE HISTOIRE DANS PORTNEUF

Les résidents du comté de Portneuf seront heureux d'apprendre qu'un nouveau livre *Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir* vient d'être publié. Cinq générations de marchands généraux de campagne est un fait rare, sinon unique au Québec, étalant des activités commerciales qui couvrent une période de 150 ans. L'implication sociale, culturelle, scolaire et municipale de ces marchands a amené l'auteur à déborder le cadre strict de la famille Tessier, pour toucher à une foule d'aspects historiques de Saint-Casimir et de ses familles, comme aussi des paroisses environnantes. Le lecteur découvrira à travers les textes beaucoup d'histoires inédites et intéressantes suscitant la recherche et la mise en valeur du patrimoine historique. On peut se procurer ce volume de 460 pages dont 180 illustrations et index directement de l'auteur, un fervent généalogiste, au prix de 30\$ (35\$ par la poste): G.-Robert Tessier, 1470, Ave du Maire-Beaulieu, App. 207, Sillery, G1S 4T9.

mulera ensuite une résolution de fondation si cette fondation s'avère utile et importante à la poursuite des objectifs de l'Association. Cette décision devra toutefois être entérinée par l'assemblée générale annuelle.

Art. 2- NOM ET ADRESSE. La section régionale de l'Association devra porter le nom de:

“L'Association des familles Robitaille inc, section (suivi de nom de la région) “.

L'adresse pourra être, selon le besoin, celle du bureau régional ou celle d'un des membres du comité directeur.

Art 3.- COMITÉ ADMINISTRATIF. Le comité administratif d'une section sera formé d'un comité directeur assisté de responsables administratifs.

Art 4.- COMITÉ DIRECTEUR (EXÉCUTIF). Le comité directeur sera formé d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier(ère) et d'une cinquième personne.

Art 5.- RESPONSABLES ADMINISTRATIFS. La section régionale pourra nommer autant de responsables administratifs qu'elle jugera nécessaire, y compris nécessairement ceux du recrutement et du renouvellement des membres, du téléphone et des activités sociales. Les responsables administratifs seront chargés de former et de diriger les comités nécessaires à la poursuite des activités de la section.

Art 6.- ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF. Il est fortement recommandé, mais non exigé, que les élections aux différents postes de la section régionale aient lieu avant le 1er mai de chaque année afin que les résultats puissent être présentés aux membres présents à l'assemblée générale annuelle.

Art 7.- RAPPORT ANNUEL. Un rapport écrit et signé par le ou la président(e) de la section régionale devra être lu et déposé lors de l'assemblée générale annuelle. Ce rapport doit contenir les états financiers de la section.

Art 8.- RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION.

8.1. L'Association sera responsable du membership de ses membres: réception des fiches d'adhésion et de renouvellement ainsi que du montant de la cotisation, du contrôle de la liste des membres, de l'attribution du numéro de membre, de l'émission et de l'envoi de la carte de membre.

8.2. L'Association dressera et fournira aux sections une liste informatisée (avec mise à jour) de ses membres. Elle dressera également avec la participation de la section, pour sollicitation, une liste informatisée des Robitaille inscrits dans les annuaires téléphoniques de leur région. Cette liste sera révisée chaque fois qu'un annuaire téléphonique sera remplacé.

8.3. Le Conseil d'administration de l'Association sera responsable de la coordination des activités de chacune des sections afin d'éviter que des activités aient lieu en même temps.

8.4. L'Association pourra, à la demande de la section régionale, publiciser ses activités. Cette publicité, si elle entraîne des frais, sera facturée à la section.

8.5.- L'Association remettra à la section 15% du montant des cotisations d'un (1) et deux(2) ans.

Art 9.- RESPONSABILISÉS DE LA SECTION.

9.1. La section régionale sera particulièrement responsable du recrutement de nouveaux membres à partir des listes fournies par l'Association et du “bouche à oreille” et au moyen de procédés originaux tels chaîne téléphonique, rencontres, activités, etc.

9.2. Après deux avis de renouvellement aux membres par l'Association, la liste des “non renouvelés” sera transmise

aux sections auxquelles ces membres appartenaient, afin de tenter d'obtenir leur renouvellement.

9.3. La section régionale devra présenter au conseil d'administration de l'Association le calendrier des activités qu'elle se propose d'organiser pour l'année qui vient, au plus tard deux mois après l'assemblée générale annuelle. L'Association, en plus d'assurer la coordination et de transmettre les autorisations aux différentes sections pourra, lors de la parution du bulletin, présenter à tous les membres l'éventail complet des activités préparées à leur intention. La section qui désire organiser une activité “AD HOC” devra adresser sa demande le plus tôt possible au conseil d'administration pour avoir les autorisations et l'aide nécessaire en temps.

9.4. Les activités des sections régionales devront être des activités à “budget restreint” et s'autofinancer. Après chacune des activités, un rapport factuel et financier de l'événement sera envoyé à l'Association. (Dans les 30 jours). Un chèque représentant 50% de l'excédent de 25\$ du profit net réalisé lors de l'événement, fait à l'ordre de l'Association des Familles Robitaille inc. devra accompagner ce rapport. L'autre portion restera la propriété de la section et servira à rembourser les frais inhérents au bon fonctionnement de la section. 9.5. La section régionale ouvrira un compte bancaire et autorisera le(la) président(e), le(la) trésorier(ère) et un troisième membre du comité directeur à signer les chèques. Deux signatures sur trois sont nécessaires pour l'émission de chèques.

Art 10.- Le ou la président(e) de la section régionale, qui ne serait pas directeur(trice) de l'Association, sera convoqué(e) à chacune des réunions du conseil d'administration. Il ou elle agira à titre d'observateur(trice) et aura droit d'intervention, mais pas droit de vote.

Art 11.- Tout amendement au présent règlement devra être accepté par le conseil d'administration et entériné par la majorité simple des membres présents à l'assemblée générale annuelle qui suivra.

Art 12.- Les sections formées en dehors de la province de Québec devront tenir compte des lois et règlements en vigueur dans la province ou le pays concerné.

Art 13.- Ce règlement No 2 est adopté à l'assemblée générale annuelle du 5 juin 1993.

■ RÈGLEMENT NO 3

CONCERNANT LA FONCTION D'EX-PRÉSIDENT

Art 1.- Un président qui termine son dernier terme devient l'ex-président. S'il n'est plus membre du conseil d'administration, il pourra assister aux réunions du conseil et aura droit de parole, mais sans droit de vote.

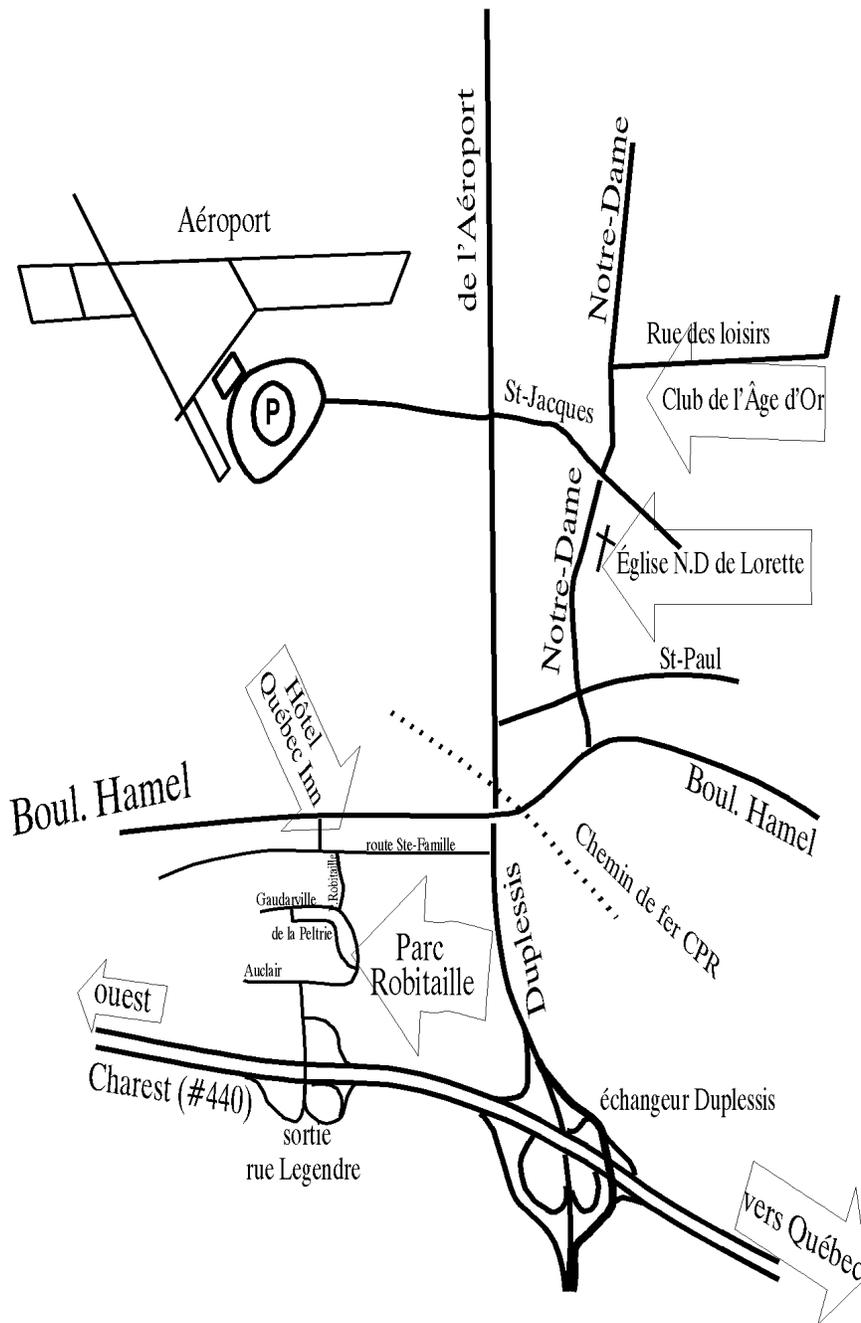
Art 2.- Après un an d'ex-présidence, il devient GOUVERNEUR de l'Association. Il recevra pendant trois ans les convocations et les procès-verbaux des réunions. Il pourra assister aux réunions du conseil avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Art 3.- Ce présent règlement no 3 est adopté à l'assemblée générale annuelle du 5 juin 1993.

Les GRANDES RETROUVAILLES des ROBITAILLE

SAMEDI, 21 AOÛT et DIMANCHE, 22 AOÛT 1993

Plan des principaux sites : L'Ancienne-Lorette et Sainte-Foy



INVITATION

RETROUVAILLES DES ROBITAILLE

SAMEDI, 21 AOÛT et DIMANCHE, 22 AOÛT 1993

PROGRAMME OFFICIEL

Samedi, 21 août 1993

13:30 Messe à l'église de L'Ancienne-Lorette, célébrée par un membre de notre famille.

Chant par la chorale professionnelle "Les Cantores" de l'Île d'Orléans.

15:00 Dévoilement du monument commémoratif dans le nouveau Parc Robitaille, à Sainte-Foy.

17:00 Accueil à la Salle de l'Âge d'Or de L'Ancienne-Lorette.

Banquet avec animation musicale, légendes et surprises, précédé d'un vin d'honneur: 30\$

(Nombre de places limité). Permis de boisson.

N.B. Service de transport par autobus disponible gratuitement entre l'église de L'Ancienne-Lorette et le Parc Robitaille.

Dimanche, 22 août 1993

11:00 Accueil à la ferme J.P. Verret de St-Jean, Île d'Orléans

12:00 Brunch avec menu traditionnel de Cabane à sucre. Animation et prix de présence: 20\$

Permis de bière et vin.

Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de retourner le coupon-réponse ci-joint avec votre paiement dans les plus brefs délais.

Pour information:

Colette (418) 667-1739

Yves (418) 843-0466

Gilles (418) 653-9082

René (418) 871-2916



RÉSERVATION

COUPON-RÉPONSE — RETROUVAILLES 1993

 en lettres majuscules s.v.p.

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: (____) _____

Nombre de personnes

Samedi, 21 août _____ x 30 \$ = _____

Dimanche, 22 août _____ x 20 \$ = _____

Total _____

Jondre un chèque à l'ordre de:

Association des familles Robitaille inc.

C.P.6700

Sillery (Québec)

G1T 2W2

FORMULAIRE D'ADHÉSION

■ **L'Association des familles Robitaille inc.**
Case postale 6700
Sillery (Québec) G1T 2W2

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Pays _____

Code postal _____ Tél.: (____) _____

Célibataire() Marié(e)() Religieux(se)() Veuf(ve)() Autre()

Date de naissance _____ Profession ou métier _____

Membre régulier: 15\$ (un an) ou 25\$ (deux ans)

Membre bienfaiteur: 35\$ pour un an

Membre à vie: 200\$

L'adhésion inclut, s'il y a lieu, le conjoint et les enfants de moins de 18 ans qui demeurent à la maison. L'identification sur le formulaire servira pour l'émission de la carte de membre et la correspondance.

De ce montant, l'Association remet annuellement 1\$ par membre à la Fédération des Familles-Souches.

Cochez ici si vous désirez les numéros déjà parus de notre bulletin.
À ce jour, 13 numéros sont déjà parus (coût: 19,50 \$)

MEMBERSHIP FORM (for our English members)

Name _____ First Name _____

Address _____

City _____ Province _____

Postal Code _____ Phone _____

Single () Married () Religious () Widow-er () Other ()

Date of Birth _____ Occupation _____

Regular member: 15\$ for one year or 25\$ for two years

Benefactor member: 35\$ for one year

Life member: 200\$

Membership includes the spouse and children under 18 years of age who live at home with their parents. The identification on the membership form will be used to issue the membership card and future correspondence.

Check here if you want our back issues sent to you.
To date, 13 issues have been published. (Price 19,50 \$)